

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 10/11/1936 relatif aux attributions des Ministres de l'air et des colonies en matière d'aéronautique civile dans les colonies et pays de protectorat relevant du Département des colonies. (Rectificatif.)

n° 10/11/1936

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 10 novembre 1936
Numéro JO n° 481 du 31/12/1936	Date du numéro 31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

Page 11716. Rapport au l'résident de la République, 4e alinéa, avant-dernière ligne, au lieu de : « gouverneurs où chef de territoire » ; décret du 1er novembre 1936, article 1er (1er alinéa, 5e ligne), wettre un point et virgule au lieu d'une virgule entre « colonies » et « l'autorité »: article 8 (1er alinéa, 3e ligne), ou lieu de : « postes locaux et interlocaux », lire : « postes locaux et intercoloniaux ».